



# ALTERNATIVES CITOYENNES

Bimestriel d'information et d'échanges du Programme Concerté Pluri-Acteurs - PCPA-Congo  
Siège : Case J-043 V-OCH-Moungali III - Brazzaville / [www.pcpacongo.org](http://www.pcpacongo.org)  
Directeur de publication : Félix BATANTOU OUMBA ; email : [bajeanfelix@gmail.com](mailto:bajeanfelix@gmail.com)

Le contenu de ce journal ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Gouvernement congolais, du Ministère français des Affaires étrangères et européennes et de l'Union européenne.

NUMERO double 010 - 011

Gratuit



Union Européenne



## NECROLOGIE

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons le décès inopiné de Georgette MEDJA, Présidente de l'Association Handicapés Sans Frontières Congo (HSFC), Membre du Comité de pilotage du PCPA Congo, survenu à Pointe-Noire, à 23 heures, le 13 février 2012.



Georgette, novembre 2011, dans une péniche sur la Seine à Paris

Georgette MEDJA est déléguée de HSFC à l'assemblée plénière de juin 2010 à l'issue de laquelle elle sera élue au comité de pilotage. Georgette, était membre de la « commission référentiel de bonnes pratiques associatives ».

Elle a présidé le comité de pilotage du 4 au 6 juillet 2011 à Ouesso.

Elle a présidé les travaux de la réunion de lancement de la plateforme thématique : « Groupes vulnérables et droits humains », le 7 octobre 2011, à Brazzaville.

Georgette MEDJA a aussi présidé plusieurs réunions de préparation et de restitution des sessions du comité de pilotage à Pointe-Noire et à Brazzaville.

Pendant les 4 phases d'instructions de projets, elle a été membre de la commission d'ouverture des plis de Pointe-Noire.

Elle a ainsi participé à tous les comités de pilotage notamment la dernière qui s'est tenu à Paris (France) du 7 au 9 novembre 2012.

Georgette MEDJA, était journaliste à la Télévision nationale à Pointe-Noire où elle assurait les fonctions de Régisseur général. Elle avait 45 ans.

Après le comité de pilotage à Paris

## Cap sur l'assemblée plénière intermédiaire en Mars 2012

Photo de participants à la réunion de restitution des conclusions du comité de pilotage de novembre 2011 au CFSI à Paris (France)



(P. 3)

Arnaud SOULIER, réalisateur des deux films documentaires sur le PCPA

« Je suis très heureux de l'accueil des deux films... »

(P.4)

Projection du documentaire sur le PCPA Congo

Réactions de la diaspora congolaise, membre d'associations en France

(P. 10 - 11)

Jean Louis VIELAJUS, Délégué général du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)

## Les 18 mois de ce programme ont permis des avancées

A mi-parcours de la phase de vraie grandeur, Jean Louis VIELAJUS a répondu à nos questions sur la première partie de cette phase.

**A quelques semaines de la tenue de l'assemblée plénière à mi-parcours du PCPA, marquant la fin de la première moitié de la deuxième phase du programme. Comment appréciez-vous le pilotage collectif du PCPA ?**

Plus de 18 mois nous séparent du lancement de la phase en cours de ce programme. Une période riche d'activités, qui a vu le lancement de 24 actions nouvelles entreprises par des organisations congolaises, au service de la population, du développement et des droits dans 5 départements et villes du pays : (Brazzaville, Niari, Plateaux, Pointe-Noire et Sangha).

Elle a aussi été riche de rencontres, de formations et d'échanges.

Elle a, enfin, assumé sa raison d'être, qui consiste à favoriser la concertation entre organisations de la société civile, comme entre ces dernières et les pouvoirs publics, dans un cadre local comme national. La rencontre, en mars prochain, de tous les membres congolais comme français du programme, sera l'occasion de faire un bilan collectif de cette année et demi des activités. C'est un moment important pour le comité de pilotage. L'assemblée plénière, en élisant ce comité de pilotage, a

confié à ses membres la lourde responsabilité de veiller à la mise en œuvre du programme selon des principes d'efficacité, de respect de la diversité et de transparence.

Riches de leurs expériences personnelles complémentaires, les membres du comité de pilotage ont mené leur tâche avec conviction, et ont su adopter les décisions nécessaires à la bonne marche

**l'assemblée plénière de mars prochain ?**

Si le PCPA s'est fixé un cadre général de mise en œuvre jusqu'au terme de la phase en cours (en juin 2013), il a toutefois la caractéristique particulière de garder une certaine flexibilité dans ses priorités comme dans sa programmation.

L'esprit dans lequel il a été construit est bien le suivant :

ce bilan à mi-parcours sera d'identifier les évolutions qui paraissent indispensables à mener pour la période qui nous sépare de la fin de la phase en cours. Pour cela, notre rencontre devrait connaître trois temps successifs : la présentation du bilan du programme depuis son démarrage ; le partage de l'expérience entre les membres ; l'identification des priorités pour l'avenir.

**lule exécutive ?**

Il faut saluer l'esprit d'initiative des membres du PCPA. En témoignent les multiples idées de projets qui ont circulé, les rencontres locales et nationales, pour mieux se connaître et se mettre en réseau. Les animateurs locaux ont été attentifs aux besoins exprimés et cherché à y répondre, en suscitant des moments de travail en commun et en s'assurant d'une bonne circulation de l'information entre tous les acteurs.

**Le 11 juin 2010, à la cérémonie d'ouverture de l'assemblée plénière marquant la fin de la phase pilote et le début de la phase actuelle, vous déclariez : « Dans la phase qui s'ouvre, il nous reviendra, à tous, de renforcer les initiatives individuelles et collectives, d'ouvrir de nouvelles coopérations entre partenaires congolais et, aussi, avec des partenaires français, de promouvoir la mise en réseaux. Nous devons porter le défi de la concertation pour la coproduction du service public et pour le respect du droit ».**

**Un message qui reflète bien les enjeux de cette phase. Que dites-vous de la manière dont s'exécute la phase actuelle, au niveau des membres de l'assemblée plénière, du comité de pilotage et de la cel-**

A Brazzaville, la cellule de coordination a abattu un excellent travail au service du programme : mise en place et accompagnement des animateurs locaux, lancement et instruction des appels à projets, mise au point des programmes de formation, lancement des plateformes thématiques, veille sur les activités des principaux ministères et auprès des partenaires techniques et financiers internationaux, préparation des comités de pilotage. Au final, les 18 mois de ce programme ont permis des avancées - parfois encore trop modestes - pour une meilleure reconnaissance de l'action de la société civile au service des droits humains et du développement.

Propos recueillis par : Justin Ducker MAMBIKI.



Jean Louis Vielajus

du programme, parfois au terme de débats prolongés. Nul doute que ces moments de rencontre resteront pour eux, des souvenirs forts, au plan professionnel comme personnel.

**Quels sont les enjeux de**

le savoir progresser et s'adapter sur la base de l'expérience vécue par ses membres, de façon à répondre au mieux à son objectif de renforcement individuel et collectif des organisations de la société civile congolaise qui le composent. L'enjeu de

**OSC membres du PCPA, rappelons-nous les valeurs de notre programme**

**Charte du Programme Concerté Pluri-Acteurs, valeur N°5:**

**« Le partenariat et la solidarité entre organisations membres ou associées au programme ».**

## Après le comité de pilotage à Paris

# Cap sur l'assemblée plénière intermédiaire en Mars 2012

La session tournante du comité de pilotage du Programme Concerté Pluri Acteurs au Congo s'est tenue du 7 au 9 novembre 2011, au siège du Comité Français pour la Solidarité Internationale, à Paris (France). En marge de cette session, deux activités ont été organisées : la soirée débat, après projection du documentaire d'Arnaud SOULIER et la réunion sur la coopération décentralisée au Congo.

Cette fois, c'était à Paris d'abriter les travaux du comité de pilotage, après avoir fait le tour des 5 départements de mise en œuvre du programme au Congo. Pendant trois jours, les membres du comité de pilotage, venus du

faiblesse, la rencontre a décidé de mettre en place un dispositif d'accompagnement collectif renforcé. Notons que sur 33 projets reçus par le comité d'attribution : 7 ont été acceptés donc à financer ; 15 sont à

prénatale (ANEP) a accepté d'en être le partenaire local. A ce propos, Agnès KOUBIKANI, Présidente d'ANEP, CFSI/ANEP-CONGO autour d'un projet, pour le financement des activités des plateformes, soumissionné auprès de l'Union Européenne constitue une véritable opportunité pour l'ANEP, dans la mesure où, ce partenariat va contribuer énormément au rayonnement tant national et international de notre entité associative.

En outre, je crois que ce partenariat est aussi une occasion structure de capitalisation et de renforcement des capacités dans les domaines institutionnels, orga-

nisationnels, de l'animation, l'accompagnement des plateformes thématiques et au portage des projets communs d'une part, et de mobilisation des fonds, d'autre part. Je pense qu'avec la nouvelle expérience que nous structure va acquérir, en partenariat avec le CFSI,

son action sur le terrain deviendra de plus en plus cré- dible, efficace et visible.

Je souhaite que ce type de partenariat serve aussi d'exemple à d'autres organisations de la société civile (OSC) congolaises. Il est souvent rare de voir les OSC congolaises nouer des partenariats avec les ONG du nord, en général et françaises, en particulier. Cette nouvelle forme de coopération est encourageante, très porteuse et enrichissante parce qu'elle permet le partage d'expériences entre OSC. Pour l'ANEP ce part-

nariat apporte une plus value à la société civile congolaise. Ce partenariat, l'ANEP le doit en grande partie à ce vaste programme, j'ai cité le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) qui constitue un levier pour les acteurs non étatiques et étatiques.

Car, le PCPA est un grand espace de communication, de réflexion, de dialogue, de concertation et d'appui à la mise en œuvre des actions. Pour terminer, le partenariat CFSI/ANEP est un véritable tremplin pour l'ANEP, car il va contribuer au développement des actions futures de celle-ci ».

Le comité de pilotage s'est prononcé sur 11 points sur lesquels cet organe politique du PCPA prêtera attention jusqu'à la prochaine session, prévue du 4 au 8 mars 2012, à Brazzaville. L'assemblée plénière intermédiaire s'intercalera à cette session du 6 au 7 mars 2012.

Jean Martial Bonis Charan- cle qui a pris part aux travaux du comité pilotage, en qualité d'observateur, est l'un des deux évaluateurs du PCPA Congo, entre janvier et février 2012. A la fin des travaux, Paul KAMPAKOL, Président sortant du comité de pilotage a remis la clé du PCPA à Anne-Laure FAGES-PLANTIER, présidente du prochain comité de pilotage.



Photo de participants à la réunion de restitution des conclusions du comité de pilotage de novembre 2011 au CFSI à Paris (France)

Congo et ceux basés en France, ont passé au peigne fin les dossiers qui leur ont été soumis.

Les débats de fond qui ont eu lieu dans la salle de réunions du CFSI qui a servi de cadre à ces travaux ont permis d'atteindre les objectifs prévus de cette session.

Précédée par la réunion du comité d'attribution du Fonds d'appui projets (FAP), la rencontre des membres du comité de pilotage examinant les conclusions du comité d'attribution a noté la baisse de la qualité des projets reçus. Pour remédier à cette

faiblesse, la rencontre a décidé de mettre en place un dispositif d'accompagnement collectif renforcé. Notons que sur 33 projets reçus par le comité d'attribution : 7 ont été acceptés donc à financer ; 15 sont à

prénatale (ANEP) a accepté d'en être le partenaire local. A ce propos, Agnès KOUBIKANI, Présidente d'ANEP, CFSI/ANEP-CONGO autour d'un projet, pour le financement des activités des plateformes thématiques. Le CFSI sera le demandeur de ce projet. L'Association nationale pour l'éducation



Paul KAMPAKOL, Président sortant, remettant la clé du PCPA à Anne Laure FAGES-PLANTIER, Présidente entrante du COPIL

(Suite page 7)

Arnaud SOULIER, réalisateur des deux films documentaires sur le PCPA

## « Je suis très heureux de l'accueil des deux films »

« Congo, les chemins de la concertation » et « Congo, les méandres de la démocratie » sont les deux films documentaires sur le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) que vient de réaliser Arnaud Soulier, pour le compte du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

**Quand vous avez été contacté par le CFSI pour réaliser ce film, quelle idée aviez-vous de l'environnement dans lequel vous devriez travailler ?**

Je ne connaissais que très peu le Congo Brazzaville lorsque le CFSI m'a proposé de réaliser un film sur le PCPA Congo. J'avais déjà travaillé dans d'autres pays du continent (Kenya, Burkina Faso, Mauritanie, Egypte...), mais, contrairement aux idées reçues en Europe, chaque pays du continent africain est différent et a sa spécificité. Il m'a donc fallu lire énormément de documentations concernant la République du Congo, mais aussi concernant les questions liées à l'aide au développement et au PCPA, en particulier.

Je savais qu'il était important de venir faire ce film en ayant un maximum de connaissances du pays, au préalable. Mais, une fois sur place, il fallait que "j'oublie" tout. C'est ce que je fais généralement lorsque je réalise des films. Etre au maximum à l'écoute des interlocuteurs que je rencontre.

Il faut se détacher de ses propres analyses, préjugés, et points de vue sur la question posée. C'est ma méthode pour comprendre au mieux la situation dans laquelle je m'immerge. Mon leitmotiv : "essayer de comprendre" plutôt que de porter un discours "sur".

Lorsque vous rencontrez des interlocuteurs qui sont militants de la société civile, depuis des années, dans un pays qui a été récemment empreint à plusieurs guerres

civiles, vous savez obligatoirement que leurs analyses et points de vue sur la situation seront pertinents et très poussés.

**Ces deux films, aujourd'hui projetés en public, quelle impression avez-vous ?**

Je suis très heureux de l'accueil des deux films par les associations et les citoyens congolais. Lorsque vous faites un film sur ce sujet, vous ne voulez ni trahir les paroles recueillies ni déformer les propos, tout en apportant un éclairage qui reste votre point de vue de réalisateur. Ce n'est pas toujours simple. De plus, savoir que le film est largement diffusé dans le pays et qu'il sert d'outil pour les associations sur le terrain, cela donne du sens à mon travail de réalisateur : "C'est se dire que ce travail sert à quelque chose".

Quant à l'accueil en France, il a aussi été très bon. Ainsi place, le film aide aussi le CFSI pour convaincre les bailleurs de fonds de poursuivre ce programme.

Il apporte un éclairage supplémentaire aux OSC françaises qui participent au PCPA, et il permet également de continuer à tisser du lien entre la population congolaise et la diaspora congolaise présente en France.

**Pourquoi pas autre chose que ces titres ? Qu'est-ce qui les a motivés ?**

La première image symbolique qui m'est venue lorsque j'ai découvert le PCPA, c'est celle d'un chemin. Ce programme est construit avec

des personnes convaincues, mais qui, pour autant, ne sont pas enfermées dans des certitudes. Chacun avance pas à pas, essayant des choses, ne sachant pas nécessairement si c'est la bonne voie. Parfois, une forme de doute est nécessaire pour éviter les erreurs. Nous vivons, malheureusement, dans un monde où les certitudes sont "le maître mot", or il me semble que, pour avancer, il faut parfois prendre un



Arnaud SOULIER

peu de distance avec ses propres certitudes, sans pour autant perdre ses convictions.

C'est pourquoi, dans ces deux films, j'ai utilisé les mots : "Chemins" et "Méandres". Chacun avance à son rythme, questionne, remet en cause, réfléchit, échange, confronte, c'est un long chemin souvent sinueux.

**Ces films représentent pour vous le début d'une œuvre sur une nouvelle piste ou la fin carrément ? Dans l'ensemble de votre carrière comment placez-vous cette réalisation ? A-t-elle été la plus facile ? Etes-vous prêt à la réitérer ?**

Il est difficile de savoir si je ferai d'autres films en lien avec le Congo ou bien sur ce programme PCPA ou un autre. Ce que je sais, c'est

autant il ne faut pas baisser les bras. L'homme a cette formidable capacité à détruire, mais aussi à construire et/ou reconstruire. C'est pourquoi, je continuerai à faire des films qui questionnent et interrogent.

**Alors qu'est-ce que la société civile ?**

C'est une question vaste. Bien sûr, d'un point de vue "technique" il s'agit des structures associatives que l'on retrouve dans beaucoup de pays, dans le monde, mais pour moi c'est, avant tout, la capacité de chacun à s'interroger sur son environnement et à œuvrer à son échelle pour améliorer celui-ci. C'est une dialectique entre la pensée et les actes.

**Un mot à la société civile du Congo ?**

Je pense que l'avenir du continent africain repose beaucoup sur la capacité qu'auront les sociétés civiles à s'organiser et à participer à la vie de la "cité". C'est, pour moi, fondamental. De plus, ce qui se joue dans des pays comme le Congo, se joue également dans nos pays "riches" en Europe. Ici, aussi (en France, par exemple), la société civile s'interroge sur sa capacité à agir dans les décisions collectives. C'est, de mon point de vue, la grande question du 21<sup>ème</sup> siècle, "comment les populations réussiront à reprendre la main dans un système où seuls la finance et les enjeux économiques dirigent et décident le monde ?".

Propos recueillis par : Justin Ducker MAMBIKI.

Jean Martial BONIS CHARANCLE, un des évaluateurs des PCPA

## «Ce sera un plaisir de travailler avec les membres des PCPA»

Jean Martial BONIS CHARANCLE, un des évaluateurs des PCPA, a assisté, à Paris, au comité de pilotage, en qualité d'observateur. Il a aussi assisté à la projection du film documentaire sur le PCPA-Congo. A l'issue de ces deux événements, il a répondu à nos questions, avant de réaliser sa mission au Congo. Dans notre prochaine édition nous publierons l'article sur sa mission d'évaluation du PCPA Congo.

**Vous avez pris part, en tant qu'observateur, à la session du comité de pilotage du PCPA Congo, du 7 au 9 novembre 2011, à Paris. Quelles sont vos impressions au sortir de ce comité de pilotage?**

J'ai été impressionné par les discussions ouvertes, respectueuses et sans concession, le tout dans une ambiance amicale et détendue. Les réunions des COPIL sont un lieu où l'on met effectivement en pratique des principes importants comme la transparence et l'équilibre Nord-Sud. J'ai regretté qu'il n'y ait pas plus de temps pour les discussions de fond. Par exemple, plusieurs PCPA ont des difficultés à impliquer les pouvoirs publics des pays partenaires, de manière pertinente dans la gouvernance des programmes. Le sujet a été effleuré, mais le manque de temps n'a pas permis une vraie discussion sur ce sujet. Symboliquement, j'ai apprécié la transmission de la clé du COPIL entre Paul KAMPAKOL et Anne Laure FAGES-PLANTIER, à la fin du COPIL. Vu la taille de la clé, on comprend que l'espace PCPA doit être très grand. Enfin, j'ai appris qu'il y avait

maintenant des « voleurs de documents de projets » : des gens qui récupèrent des documents de projets déjà écrits et qui se contentent de les proposer tels quels à des financeurs potentiels. Que reste-t-il qui n'ait jamais été volé ?

**Vous avez suivi, en grande première, le film documentaire sur « les méandres de la démocratie au Congo ». Quelle appréciation faites-vous de la société civile congolaise ?**

« Méandres de la démocratie au Congo » met en scène des personnages convaincus qui ont des choses à dire et qui les disent tranquillement, ce qui renforce leur parole. J'ai vu une société congolaise qui cherche à prendre sa place, à la fois en se rendant utile (le projet de ramassage des ordures ménagères par exemple) et en proposant aux pouvoirs publics une contribution dans le domaine des politiques publiques. Cette rencontre avec les pouvoirs publics, on en parle, mais on ne la voit pas, et on se demande si elle est plus rêve que réalité. Plusieurs scènes m'ont marqué. Le jeune qui étudie tout en marchant sur la berge du fleuve. L'image est complè-

tement décalée. Ce jeune homme répète des phrases qui ont l'air d'un autre temps, dépassées. On a peur que



Jean Martial BONIS CHARANCLE

sa volonté d'apprendre se heurte à un mur et on se dit que c'est dommage. Dans une autre scène (je crois que ça se passe à Pointe-Noire ou à Dolisie), un membre du COPIL explique aux organisations membres les nouvelles modalités d'accès aux fonds d'appui aux projets. Les questions furent, on est dans la cuisine du PCPA. C'est une plongée dans la réalité du PCPA Congo : le pluri-acteurs, oui, mais avec qui, avec quelles

concessions ? La scène du carrefour qui revient plusieurs fois est intéressante. La caméra est au centre

d'un carrefour, elle passe d'une rue à l'autre, hésite à s'engager puis choisit sa route et avance. On se prend à penser que c'est le PCPA lui-même qui est ainsi régulièrement à la croisée des chemins et qui doit, pour avancer, s'engager dans une direction plutôt qu'une autre.

**Vous êtes un des évaluateurs des PCPA ; vous vous apprêtez à effectuer un voyage au Congo. Et à la lumière de ce comité de**

**pilotage et de la projection du film documentaire, quels sont les premiers éléments d'appréciation du PCPA Congo ?**

Effectivement, notre équipe d'évaluation sera au Congo, du 25 janvier au 4 février, après avoir été au Maroc (PCM) et en Guinée (PROJEG) en décembre. Nous n'avons pas encore de réels éléments d'appréciation du PCPA-Congo. Par contre, nous avons de nombreuses questions, à la fois dans une optique de compréhension du PCPA-Congo et dans une optique de comparaison avec les autres PCPA. Les PCPA sont organisés autour des objectifs de renforcement de la société civile et de concertation avec les pouvoirs publics, dans le cadre d'une gouvernance bien particulière. Dans chaque pays, le contexte a influencé la mise en œuvre et la stratégie des PCPA. Nous sommes curieux de mieux comprendre les choix qui ont été faits au Congo et de voir les premiers résultats qui en découlent. Ce sera un plaisir pour notre équipe de travailler avec les membres des PCPA à cette occasion.

Propos recueillis par :  
Alain Francis MBEMBA.

**Pour plus d'informations cliquez sur :**

**[www.pcpacongogo.org](http://www.pcpacongogo.org)**

## OSC du Congo face au plaidoyer

### Des échanges d'expériences sont nécessaires

Juriste de formation, avec une spécialisation en droit international public et en droit du développement. Après avoir travaillé pendant 11 ans pour la Fédération Artisans du Monde, en 2004, Pascal ERARD rejoint le CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) en 2004, en tant que responsable du plaidoyer. C'est justement du plaidoyer qu'il est question dans l'interview que Pascal ERARD nous a accordée.

**En quoi consiste le plaidoyer que vous avez la charge de conduire ?**

Depuis sa création, il y a plus de 50 ans, le CFSI défend le droit à l'alimentation et soutient le développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud. C'est d'abord la responsabilité des Etats où la faim reste un problème majeur. Mais, la France et l'Union Européenne ont également des devoirs. La part de leur aide au développement consacrée à l'agriculture familiale s'est effondrée depuis 30 ans. Pire, ils ont tendance à reprendre d'une main ce qu'ils donnent de l'autre. Les pays européens peuvent, à la fois, fournir une aide pour développer la production laitière en Afrique et subventionner les exportations de lait européen, au risque de ruiner les producteurs de lait africains ! Dans ce cas, la politique agricole commune de l'Union européenne est incohérente avec sa politique de coopération. Une des priorités du CFSI est donc d'agir en faveur des politiques européennes cohérentes avec le développement des pays du Sud. Pour avoir une influence sur les décideurs po-

litiques, il est important de nouer des alliances avec d'autres acteurs de la société civile. Le CFSI est très actif au sein de la Coordination Sud et de CONCORD, qui regroupent respectivement les ONG françaises et européennes de solidarité internationale. Il travaille étroitement avec des organisations paysannes françaises et ouest-africaines. Il est également indispensable d'appuyer ses revendications sur des exemples précis, basés sur des études sérieuses. Il faut aussi assurer une veille pour agir au bon moment, lorsqu'une politique commence à être définie ou révisée, et agir dans la durée. Il faut identifier les cibles de plaidoyer et choisir les plus influentes. Il faut, enfin, avoir une communication adaptée pour faire passer notre message. C'est le travail du CFSI, en matière de plaidoyer.

Comment arrivez-vous à résoudre ? Je vais prendre deux exemples. De mauvaises décisions peuvent résulter d'un manque d'information et d'un manque de temps pour s'informer de la part des décideurs. Dans ce cas, notre rôle est de fournir des informations sous une forme accessible et adaptée. Le CFSI a récemment évalué sa communication vis-à-vis des députés européens. Une assistante parlementaire nous a expliqué qu'elle recevait plus de 300 mails par jour et était inondée d'études et de rapports. Un élu, même assisté de 2 ou 3 personnes, ne peut prendre connaissance de toutes ces informations. Il est plus efficace de fournir des amendements « clé en main » à un texte législatif et de contacter un assistant par téléphone pour en discuter, par exemple. Cela se complique, lorsqu'il y a un désaccord politique. L'idéologie dominante au sein des institutions européennes considère que le libre-échange est une solution miracle pour le développement et le protectionnisme une menace. Les ONG européennes dénoncent cette approche dogmatique. Mais dans le cadre des négociations APE (Accords de Partenariat Economique avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), leur influence directe sur l'Union Européenne a été très faible. En revanche, elles ont eu accès à des informations utiles aux sociétés civiles africaines, qui ont permis à ces dernières de convaincre la plupart de leurs gouvernements de ne pas signer.

**Quels genres de difficultés rencontrez-vous souvent ?**

est l'objectif. Comment peut se mener le plaidoyer dans un tel univers? Quels conseils pourriez-vous donner à ces groupes thématiques ? Il y a des règles communes à tous les plaidoyers, que j'ai évoquées brièvement, il y a un instant. Mais, il est très important de tenir compte du contexte de chaque pays. Le CFSI en est d'autant plus conscient qu'il a un partenariat privilégié avec des ONG polonaises. En effet, la Pologne, comme le Congo, est un ancien pays socialiste dont la société civile organisée a moins de 20 ans. Des échanges d'expérience avec des acteurs de plaidoyer vous seraient peut-être utiles, notamment s'ils sont issus de pays connaissant des situations similaires à la vôtre. Il y a quelques mois, des organisations de la société civile tunisienne ont invité, dans ce but, leurs homologues polonais pour qu'ils expliquent comment s'est passée la transition vers la démocratie et en tirer des leçons pouvant être utiles aux mouvements tunisiens.



Pascal ERARD

**Au Congo, un pays avec une société civile jeune et une longue histoire politique socialiste, le PCPA vient de mettre en place les groupes thématiques pour lesquels le plaidoyer**

Propos recueillis par : JDM.

### Cotisation au PCPA

**Il est rappelé à tous les membres de l'Assemblée Plénière d'honorer leur engagement de cotiser au programme avant l'Assemblée Plénière intermédiaire de mars 2012, sinon ils ne seront pas invités à cette rencontre collective.**

**L'Assemblée plénière intermédiaire a lieu, les 6 et 7 mars 2012, à la chambre de commerce de Brazzaville.**

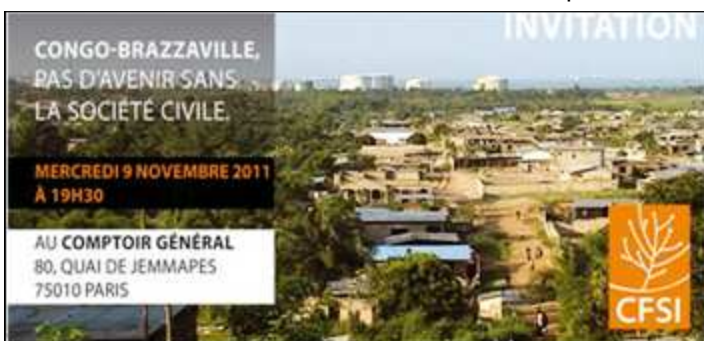
Après le comité de pilotage à Paris

(Suite de la page 3)

## Cap sur l'assemblée plénière intermédiaire en Mars 2012

**Soirée documentaire et débat : « Congo-Brazzaville, pas d'avenir sans la société civile »**

Tel était le thème de la soirée de projection du documentaire « Congo, les méandres de la démocratie » d'Arnaud SOULIER, le 9 novembre 2011, à 19h30, au Comptoir Général, 80 quai de Jemmapes, à Paris. Le débat sur le thème de la soirée a fait sui-



à la projection du film. Retenons que le documentaire d'Arnaud Soulier « donne la parole aux acteurs de la société civile congolaise, membres du Programme Concerté Pluri-Acteurs Congo (PCPA Congo). Les acteurs du film, exercés aux diverses expériences passées d'aide au

développement dans cette région du monde, nous livrent leurs sentiments et leurs analyses sur ce programme et au delà sur les conditions de vie des citoyens du Congo. Derrière l'ambition posée – le dialogue entre société civile et pouvoirs publics – le film révèle qu'il n'est pas toujours simple de travailler dans le même sens lorsque les inté-

rets des uns et des autres divergent. Pourtant, ici, chacun accepte de se prêter au jeu de la concertation démocratique et citoyenne ». Il y a eu 80 participants à cette soirée :

### Réunion sur la coopération décentralisée au Congo Brazzaville

L'objectif de cette rencontre tenue le 10 novembre 2011, à Cités Unies France, était de présenter aux collectivités françaises engagées en coopération décentralisée, le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA Congo) et de susciter une dynamique collective dans le contexte actuel de décentralisation au Congo. Il a été convenu de mobiliser les coopérations décentralisées franco-congolaises, en prenant appui sur le programme concerté, mais aussi sur le prochain Forum de la coopération internationale des collectivités en juillet 2012, sur le prochain sommet « Africités » (décembre 2012) et sur

les Assises yvelinoises de la coopération internationales de 2013, qui mettra le Congo à l'honneur.

Paul Kampakol, membre du comité de pilotage du PCPA-Congo et Secrétaire général du Forum des Jeunes Entrepreneurs du Congo (FJEC) et Bernard Petterson, membre du comité de pilotage du PCPA Congo et chargé de mission du DEFAP ont présenté le PCPA Congo. Paul

(du 25 février au 10 juin 1991) à la mise en place du PCPA. Bernard Petterson a présenté le PCPA, de la phase pilote 2008 - 2010 à la phase actuelle dite « de grandeur nature, opérationnelle » 2010 à nos jours. « Le PCPA Congo, outil d'accompagnement et de renforcement de la coopération décentralisée ? », a été présenté Par Sylvain Kodé, Secrétaire général du



Delphine ARNOULD (CFSI), Astrid FREY (CUF) et Anne Françoise TAISNE (CFSI) pendant la réunion à Cités Unies France (CUF).

Kampakol a présenté l'histoire du mouvement associatif congolais, de la conférence nationale souveraine

conseil départemental de la Sangha et membre du comité de pilotage du PCPA-Congo.

## Réunion sur la coopération décentralisée au Congo: Conclusions et perspectives

- Les résultats de la capitalisation sur le dialogue entre pouvoirs publics et Associations de la Société Civile pourraient être présentés lors des Assises yvelinoises de 2013 (suggestion) ;
- Il est important de sensibiliser les élus d'origine congolaise (problème : comment les identifier ?), d'impliquer également les Ambassades et les associations ;
- Au sein du Ministère des Affaires étrangères et européennes, la Mission pour les relations internationales avec la société civile se rapprochera de la DAECT (délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales) pour les sensibiliser à ce PCPA ;
- Afin de mobiliser la coopération décentralisée avec le Congo, il s'agira pour le PCPA de mettre en confiance la diaspora pour lui donner envie de voir le Congo autrement, et de mobiliser des collectivités locales ;
- Travailler sur l'image du Congo : le film réalisé par le PCPA est un bon outil pour mobiliser et dépasser les peurs ;
- Pour une « stratégie sur la coopération décentralisée », une rencontre est souhaitable entre l'ADF (Assemblée des départements de France), CUF (Cités Unies France), le CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) et l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones) pour y réfléchir.
- Le « jeu à 4 » des PCPA : les deux sociétés civiles, les deux Etats, est intéressant pour la gouvernance de la coopération décentralisée, elle peut aussi s'appuyer sur les plateformes thématiques du PCPA ;
- Si Cités Unies France ne créera pas de groupe-pays Congo, ni trouvera de collectivité française pour chaque collectivité congolaise, l'association met en place une animation sur la coopération décentralisée en Afrique centrale. Pour cela, il est important d'identifier des personnes ressources capables de mobiliser, de s'appuyer sur des organisations régionales et de travailler sur l'image.

En effet, les défis de la coopération décentralisée dans cette zone ne sont pas différents des autres zones de l'Afrique. Enfin, il est aussi important de s'appuyer sur des événements régionaux, par exemple comme les sommets Africités.

Festival ALIMENTERRE : 5<sup>ème</sup> édition

## Rigobert BELANTSI a animé les débats

Créé en 2007 par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), le festival de films est l'événement central de la campagne AlimenTERRE. Rigobert BELANTSI, Consultant PCPA Congo a été retenu par le CFSI -comme l'avait été, en 2010, Hortense KINKODILA, voir Alternatives Citoyennes N°007- pour assurer l'animation des débats à l'issue des projections.

Chaque année, partout en France, divers publics cibles sont invités à des débats sur les enjeux agricoles et alimentaires, à partir d'une sélection de films documentaires. Une campagne de mobilisation et de sensibilisation à partir des films documentaires qui reflètent des images et des mots sur les désordres alimentaires du monde.

C'est une campagne dont l'objectif est d'interpeller les citoyens sur les causes de la faim dans le monde et le droit à une alimentation saine et suffisante pour tous.

## Les films présentés en 2011

Dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition du festival des films documentaires (du 15 octobre au 30 novembre 2011), six films documentaires étaient sélectionnés.

**Global steak : nos enfants mangeront des criquets**, de ANTHONY ORLIANGE et JEAN-PHILIPPE AMAR



La consommation mondiale de viande ne cesse d'augmenter. A ce rythme, il faudra doubler la production d'ici 2050. Or, la planète a déjà du mal à suivre. Manger moins, mais mieux, semble indispensable.

Des élevages alternatifs sont testés un peu partout dans le monde. Yves-Marie Le Bourdonnec, meilleur boucher de France, nous guide dans cette exploration...

**Dive !** de JEREMY SEIFERT



*Le quotidien de Jeremy Seifert et ses amis dans leur "plongée" dans les poubelles et bennes des supermarchés de la ville de Los Angeles. Un film sur la mauvaise habitude de la population des Etats-Unis, qui gaspille et jette des tonnes de nourriture encore consommable.*

**Mali : les paysans veillent au grain**, de JEAN-LOUIS SAPORITO ET AGNES FAIVRE



*Dans la jeune démocratie malienne, le monde paysan (70 % de la population) sort de l'ombre. Syndiqué et organisé, il participe aux politiques publiques. Faire du Mali une puissance agricole est une ambition nationale. Tantôt partenaires de l'Etat, tantôt contestataires, les paysans et leurs leaders défendent une agriculture durable, familiale, moderne, bien loin de la Révolution verte.*

**Bananes à régime forcé**, de DIDIER FASSIO



*Inconnue dans les pays occidentaux, au début du XXe siècle, la banane est aujourd'hui le fruit le plus produit, le plus exporté et le plus consommé au monde: 13 millions de tonnes produites par an, un marché qui rapporte plus de 16 milliards de dollars ! Un enjeu de taille, source d'affrontements sécu-*

*lares des pays producteurs.*

**Du Riz et des Hommes**, de S. CAILLIALIAU, C. GILLE, A. LACATENA, N. STINGHAMBER & Y. VERBEKE



*L'office du Niger est l'un des plus vastes périmètres irrigués d'Afrique. Des milliers de familles y travaillent sur de petites parcelles, pour produire du riz. Aujourd'hui, organisées en syndicat, elles se battent pour que l'Etat malien investisse dans l'aménagement de nouvelles terres au lieu de s'ouvrir aux investisseurs privés qui menacent leur survie.*

**Comment nourrir tout le monde ?** de DENIS VAN WAEREBEKE ET SABRINA MASSEN



*Encore aujourd'hui, des dizaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent de la faim. A la surface de la planète, deux mondes se font face : les « trop nourris » et les « trop mal nourris ». Pourtant, nourrir tous les habitants de la planète semble possible. Ce film d'animation, très pédagogique, fait le point sur la situation et évoque des pistes à suivre pour y arriver.*

**Faciliter l'exploitation pratique des documentaires**

Les débats sur les films projetés ont eu lieu dans les établissements scolaires à vocation agricole (en France) afin de faciliter l'exploitation pratique de chaque do-

documentaire par les lycéens. Il a été relevé en grande partie, et ceci d'une façon générale, que les films n'étaient pas trop évidents pour le public lycéen qui n'était pas souvent en phase avec les sujets traités dans les différents documentaires. Pour les coller aux objectifs du festival, des adaptations et commentaires ont eu lieu autour de chaque film en s'inspirant notamment des slogans initiés par le CFSI.

**Le tiers de la production alimentaire mondiale est perdu ou gaspillé chaque année**

Dans les pays du Nord, 670 millions de tonnes de nourriture sont jetés par an ; la majorité des gaspillages se font de l'usine à l'assiette ; exemple, en une année, un Français jette, en moyenne, 7 kg de produits encore emballés, non entamés : la population devrait consommer de façon responsable

Dans les pays du Sud, 670 millions de tonnes de nourriture sont perdues par an ; ce sont principalement les pertes de récoltes, liées aux infrastructures de stockage défectueuses : il est nécessaire de soutenir ici une agriculture viable et durable.

**Résoudre le problème de la faim, c'est possible, mais il faut le vouloir**

Nourrir sa population nécessite une politique agricole volontaire ; l'Union européenne le prouve : subventions aux producteurs et protection aux frontières ; par sa politique de coopération, bien qu'insuffisante, elle soutient les pays du Sud dans leurs propres investisse-

ments agricoles ; mais sa politique commerciale les pousse à supprimer leurs protections vis-à-vis des produits européens, subventionnés ; à quoi sert de donner d'une main pour reprendre de l'autre ? *Contre la faim, les Européens devraient être cohérents !*

**Chaque année, nous créons l'équivalent de 10 000 terrains de foot de désert**

De nombreuses activités humaines, notamment la déforestation, laissent les sols, presque, nus ; s'ensuit une forte érosion voire la désertification ; pour accéder à des terres fertiles, la concurrence est rude ; actuellement au Congo, par exemple, des investisseurs étrangers ont accaparé 80 000 ha des terres agricoles au détriment des producteurs locaux et de l'environnement ; face aux défis climatiques et alimentaires, il convient de soutenir les modèles agricoles durables.

**Savoir si nous aimons manger du pétrole ?**

En mangeant un yaourt aux fruits, nous « consommons » 6 grammes de pétrole ; les engrais et les pesticides nécessaires à la production des ingrédients (fruits, lait, sucre) sont fabriqués à partir du pétrole ; le pot et l'étiquette sont issus de la pétrochimie ; chaque étape de confection engendre un trajet qui se termine dans le réfrigérateur et consomme du carburant ; au total, le yaourt parcourt plus de 9 000 kilomètres ; comment fera-t-on sans pétrole ?

(Suite page 9)



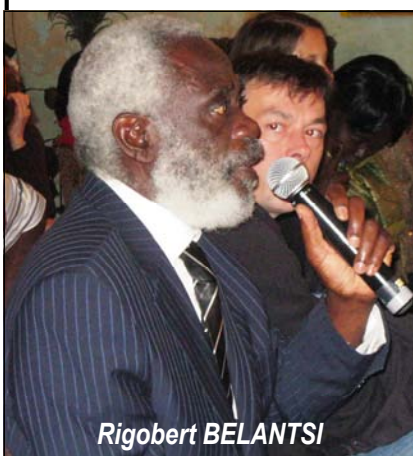
## Festival ALIMENTERRE : 5<sup>ème</sup> édition

(Suite de la page 8)

*Promouvoir et acheter plutôt bio et local !*

### Pourra-t-on nourrir 10 milliards de personnes en 2050 ?

Oui ! d'après les experts, la terre peut nourrir la population en 2050 ; aujourd'hui la production agricole mondiale couvre déjà 1,5 fois les besoins alimentaires de 6,5 milliards d'humains ; pourtant près d'un milliard de personnes souffrent de la faim ;



Rigobert BELANTSI

75 % sont des paysans ; d'autres au contraire, sont suralimentés ; nourrir tout le monde n'est pas un problème de production alimentaire, mais de répartition entre tous : *mobilisons-nous pour reconnaître le droit à l'alimentation et garantir la souveraineté alimentaire !*

**Soutenir la démarche « Films, outils pédagogiques pour l'éducation en milieu scolaire au droit alimentaire... »**

Si les films constituent des outils pédagogiques pour sensibiliser et éduquer le milieu scolaire au droit à l'alimentation, à la souveraineté alimentaire et à l'agriculture familiale, mais il faut soutenir cette démarche par une préparation préalable des élèves à partir des programmes scolaires depuis l'école primaire jusqu'au niveau supérieur.

### Leçon à tirer au niveau du Congo

La leçon à tirer au niveau du Congo est de comprendre qu'il n'est jamais prouvé que les investissements privés puissent améliorer la situation agricole du pays (80 000 ha ont été cédés à la société « Congo Agriculture » société appartenant à 14 fermiers sud-africains). Quel avenir pour des milliers d'exploitations familiales des zones touchées par cette politique (Niari et Bouenza) ? Alors que logiquement ce serait cette agriculture familiale que l'Etat devrait appuyer pour la rendre durable au service d'une alimentation pour tous, par son intégration à l'économie nationale avec tous les appuis nécessaires (encadrement technique, organisation équitable de la commercialisation des produits agricoles, facilité d'accès aux bassins de production, accès équitable aux semences et au crédit). Mais, comme le démontre le documentaire « Mali, les paysans veillent au grain » l'émergence de la CNOP Congo (Concertation Nationale des Organisations Paysannes) constitue un grand espoir pour ces milliers des producteurs. Avec sa double vision de la défense des intérêts des producteurs et de leur préparation à leurs responsabilités dans la gestion des filières agricoles, une révision de cette politique en faveur de la promotion d'une agriculture familiale capable de garantir la souveraineté alimentaire pour le Congo, l'amélioration des conditions de vie pour l'ensemble des ruraux, la promotion d'une agriculture sécurisée et respectée et, enfin, l'exploitation rationnelle des ressources naturelles pour la durabilité des systèmes de production et de la biodiversité.

Rigobert BELANTSI

Mathilde BONNARD, Responsable programmes Publics et Réseaux au CFSI

## Disponible pour accompagner le Congo dans une Campagne ALIMENTERRE

Ingénieur agroéconomiste de formation, Mathilde BONNARD coordonne, depuis l'année dernière, en France la campagne ALIMENTERRE et son Festival de films. Avant d'intégrer le CFSI, elle a travaillé 8 ans en accompagnement d'organisations locales en Amérique latine, pour la mise en place de projets de développement rural. Nous avons interrogé Mathilde BONNARD sur la campagne ALIMENTERRE et son festival de films.

Le CFSI dénonce depuis 51 ans le scandale de la faim dans le monde. Mais le scandale perdure. Alors que ces actions sont menées pour endiguer la faim, qu'est-ce qui fait perdurer ce scandale ?

donne. C'est pour cela que la campagne ALIMENTERRE a toute sa légitimité, encore en 2012...

Dans le cadre de la Campagne ALIMENTERRE, on note que beaucoup d'efforts sont fournis par

Le Congo dépense plus de 100 milliards FCFA, par an, pour les importations alimentaires. Comment appréciez-vous cette dépendance alimentaire du Congo ?

Cela me semble énorme, mais je ne connais pas assez bien le Congo pour savoir ce que cela représente réellement (quel % du budget). Il faudrait le mettre en perspective avec d'autres chiffres : budget global de l'Etat, dépenses en éducation, santé, agriculture, défense nationale, etc.

A quand une « Campagne ALIMENTERRE » au Congo, sachant que l'an dernier un acteur du PCPA avait été invité à cette campagne, et que cette année un consultant du programme y a également pris part ?

Quand vous voulez ! La balle est dans le camp des acteurs congolais, je suis à leur disposition pour les accompagner...

Un mot à l'endroit des acteurs du secteur agricole du Congo ?

Le réseau ALIMENTERRE, par ses actions de sensibilisation du public français, vous soutient indirectement dans votre combat pour le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire. Continuez ! Nous sommes avec vous, « *hasta la victoria, siempre* ».

Propos recueillis par : Justin Ducker MAMBIKI.



Mathilde BONNARD

Pour résoudre le problème de la faim, il faut le vouloir ! Il manque la volonté politique, à de nombreux niveaux. Aujourd'hui, les politiques nationales, européennes et internationales ne sont pas cohérentes avec la lutte contre la faim. L'Europe, par exemple, continue de donner d'une main à l'Afrique de l'ouest une aide au développement, qu'elle reprend de l'autre, en négociant des accords de partenariat économiques inégaux... La pression des organisations paysannes et de l'opinion publique, ici et là-bas, n'est pas encore assez forte pour changer la

puis 2009, des initiatives naissent en Afrique de l'ouest, pour relayer la campagne ALIMENTERRE. Le Togo, d'abord, le Bénin, ensuite, et en 2011, le Sénégal, le Burkina Faso et la Guinée Conakry. Ces initiatives sont nées de rencontres, d'échanges, sans réelle stratégie de la part du CFSI jusqu'à présent de développer la campagne là-bas. En 2012, le Mali devrait participer aussi. Les Congolais sont aussi les bienvenus ! Et le CFSI, face à cet engagement, réfléchit à un accompagnement plus construit de ces initiatives et à une meilleure coordination.

## Projection du documentaire sur le PCPA Congo

# Réactions de la diaspora congolaise, membres d'associations en France

La projection du documentaire : le « Congo, les méandres de la démocratie », le 9 novembre 2011, au comptoir général à Paris, a été une occasion d'échange entre 80 participants que sont : des membres du comité de pilotage, des OSC françaises membres du PCPA et non membres (associations de solidarité internationale, de la diaspora congolaise, syndicats) des pouvoirs publics français, le réalisateur et la productrice du film, des individus intéressés par la situation politique et économique du Congo. Cette activité s'est déroulée en marge du comité de pilotage. La projection de ce deuxième documentaire a donné lieu à un débat, à l'issue duquel certains participants se sont exprimés. Nous publions certaines réactions -relatives au film- des Congolais membres des associations en France, et les interviews qu'ils nous ont accordées.

**Vous avez participé à la projection du documentaire « Congo, les méandres de la démocratie », quel commentaire faites-vous de ce film ?**

**Jean Gérard MABONZO, Président du Centre de Ressources pour l'Emergence des Dynamiques Opérationnelles (CREDO), France.**

Ce film conforte la demande de la société civile « celle de participer au développement du Congo par les projets solidaires ». A travers ce film, elle demande au gouvernement un appui, un soutien sans faille pour mener à bien ses projets. Pourquoi toujours les pays ouest-Africains, à quand notre synergie pour parler ensemble de développement du Congo ?

**Dr. Arrauh Gaston MASSALA PINDA, Président de Solidarité Aménagement Développement Evolutifs de Mouyondzi et Ailleurs (SADEMA) France.**

Le film intitulé : « Congo, les méandres de la démocratie » que j'ai eu l'opportunité de regarder, avec une attention soutenue, constitue, incontestablement, un documentaire très remarquable et émouvant. Il met en lumière les conditions de vie des populations au Congo-Brazzaville. Ces dernières ne sont malheureusement pas bonnes, elles laissent à désirer et donc les améliorer devient plus qu'urgent. Etant donné que l'Etat ne peut être partout et agir efficacement où de telles conditions sont présentes, les populations doivent se prendre en charge elles-mêmes, pour avoir « un bon vivre ». Toutefois, les initiatives et actions de ces populations doivent être coordonnées voire pilotées par un partenaire de proximité qui n'est autre que les Organisations de la Société Civile ou associations, dévouées pour le développement solidaire.

**Jean Claude SANGOU-TRILLAND, Immigration Congolaise en Europe et en France (ICEF).**

Impossible de répondre directement à cette question en toute neutralité, comme l'aurait fait un observateur lambda n'ayant connu autant de pays comme le Congo, qu'à travers des clichés et autres reportages qui assènent les téléspectateurs qui ont déjà une image prismatique de l'Afrique, continent de misère.

Le documentaire, d'abord le choc ! A côté de moi, pendant la projection, se tenait sur mon invitation, un ami du Sahel, qui a vécu jusqu'à ses vingt ans dans ce pays qui était devenu aussi le sien, le Congo, et dont il faisait, auparavant, des récits contemplatifs et élogieux, dans son village au Mali. Il a quitté Brazzaville en 1968. Il a eu la même réaction que moi. Le Congo n'a pas stagné, mais a reculé, et comment ? Il me semble, sans verser dans un pessimisme, que ce rétro parcours ne soit un saut dans l'inconnu. Comment sommes-nous arrivés là ?

Une interrogation me vient alors aussitôt à l'esprit : La richesse d'un pays, rend-elle si pauvres ses populations ?

D'où mon adhésion totale à une société civile, d'abord vraie, libre, pour qu'elle devienne forte et que la somme des intelligences, malheureusement en perte tous les jours, soit l'un des atouts dans sa proximité avec les populations, jugeant mieux que quiconque, leurs problèmes et leurs priorités. C'est, pourtant, un véritable chemin de croix que les ONG et autres structures de la société civile empruntent, car inévitablement, elles auront à affronter des intérêts qui sont aux antipodes de ceux de nos populations et du pays. La société civile, c'est le seul véritable rempart pour une société juste, appelée à se développer sainement.

**Dr. Arrauh Gaston MASSALA PINDA, de la SADEMA**



**La coopération décentralisée se fonde plus sur la diaspora. Qu'est-ce qu'il faut faire pour que celle-ci soit une réalité au Congo ?**

Je ne poserai pas la question de cette manière. Il s'agit, plutôt, du rôle important, voire de l'implication de la diaspora de tout pays, vis-à-vis de la coopération internationale décentralisée. C'est d'ailleurs dans cette optique que l'Union Africaine a fait preuve de courage d'inscrire, dans ses textes constitutifs en 2002, je cite « la diaspora africaine doit constituer un partenaire à part entière et apporter sa contribution significative dans le développement du continent ». Pour ce qui concerne mon pays d'origine, le Congo-Brazzaville, sa diaspora est forte, compétente dans quasiment tous les domaines, en revanche elle n'est pas utilisée ou impliquée

pour se mettre au service de la nation congolaise. Si nous prenons l'exemple des pays tels que la Chine, le Vietnam, le Nigéria, qui ont développé une réelle et véritable synergie avec leurs diasporas, jusqu'à les rendre incontournables dans leur pro-

cessus de coopération internationale. Il est évident que toute diaspora constitue, sans nul doute, une interface, et une force de proposition pour le développement du pays d'origine. Elle est incontestablement un maillon essentiel dans la chaîne de transfert des compétences et de technologie.

**En 2013, c'est l'année du Congo dans le cadre de la coopération décentralisée en France, quelle sera votre contribution à la réussite de cet événement ?**

Permettez-moi de préciser cette question, elle concerne un méga forum dédié à la politique de coopération décentralisée et la solidarité internationale, mise en place par le Conseil Général des Yvelines, en région parisienne, depuis 2008. Celle-ci tiendra ses 5èmes assises en 2013. Lors de ses assises, un pays, parmi les

7 concernés (Benin, Liban, Congo, Mali, Maroc, Togo, Sénégal) est invité d'honneur comme il en est le cas chaque année, et à cette occasion, c'est « le Congo - Brazzaville ». Ce dispositif se traduit par des accords de partenariats entre le département des Yvelines et les collectivités locales des 7 pays cités ci-dessus. SADEMA va s'impliquer en amont à la préparation de cet événement, dès la transmission du flambeau, à l'issue des 4èmes assises en 2012. D'ores et déjà, nous avons amorcé la sensibilisation de la communauté, les associations et les autorités locales congolaises, partout où l'opportunité se présente.

**Avez-vous un souhait ?**

J'aimerais inviter les autorités de mon pays d'origine de repenser leur collaboration avec la diaspora, de lui faire confiance et lui permettre d'éprouver son expertise, ses compétences sur le terrain. Elles devront s'inspirer de la démarche « quadrilogue » qui est fondée sur la concertation participative sans exclusive entre l'Etat, les Collectivités locales, les Opérateurs économiques et les Populations civiles, pour promouvoir un développement durable national.

## Projection du documentaire sur le PCPA Congo

(Suite de la page 10)

Jean Gérard MABONZO, du CREDO.



**Les associations au Congo ne sont pas informées de vos activités, en tant que diaspora, que pourriez-vous faire pour créer des échanges entre vous et ces associations?**

Comme annoncé, lors de notre rencontre à Paris, nous louons cette collaboration à travers le PCPA avec les associations du Congo. Nous souhaitons vivement porter la réalisation de leurs projets solidaires. Pour cela s'impose peut-être l'organisation d'un forum Diaspora-société civile congolaise, afin d'esquisser le contour de notre collaboration à venir.

**Auriez-vous autre chose à dire ?**

Vivement cet échange Diaspora-société civile congolaise, par le CFSI ou le PCPA ?, comment organiser ce forum ? Quelles thématiques ?

## Regard sur CREDO, France

Le Centre de Ressources pour l'Émergence des Dynamiques Opérationnelles (CREDO) est une association de loi 1901, créée en 2010, à Villiers le Bel, dans le Val d'Oise, en France, œuvrant pour le développement de la coopération décentralisée au Congo, et pour le développement des projets solidaires.

Nous avons comme partenaires : la Mairie de Villiers le Bel, le service international de la coopération décentralisée de Sarcelles, le Conseil général des Yvelines, le CFSI (collaboration en cours), le Cercle pour la Renaissance de Dolisie au Congo.

Comme réalisations en France : participation à la quinzaine de l'enfant Africain 2011, sous le thème « TICE en République du Congo », participation à l'émission « Embarquement sur le Congo » sur Africa 24, sur la thématique « le Congo se dote d'un centre de formation agricole ».

Jean Claude SANGOU-TRILLAND, ICEF.

**Comment appréciez-vous la diaspora congolaise en France?**

Il y a une partie de la diaspora congolaise en France, peut-être la plus importante hors d'Afrique. Aujourd'hui, il faut distinguer deux groupes, qui ne sont pas des communautés à part, dans la diaspora congolaise. Les « volontaires », parce qu'ils sont venus étudier ou ont décidé de travailler en Europe, et les « forcés », n'ayant plus le choix que de s'éloigner de leur pays, à cause des guerres à répétition ayant dicté la loi de l'exil. Dans ce deuxième groupe, le niveau scolaire général reste très faible. Mais, le drame, pour la grande partie des Congolais de la diaspora - tous groupes confondus - c'est leur manque de repères.

**Comment peut-elle participer au développement du Congo?**

Elle existe bien cette diaspora, sauf que, contrairement à d'autres diasporas, tels que nos co-continentaux de l'Afrique de l'Ouest, ou les Maghrébins, les Congolais sont d'une fluidité qui reste le problème qui frise l'étonnement et le découragement quand il s'agit de parler de leurs problèmes, de nos problèmes. S'ils se plaignent facilement et fréquemment, se retrouver plus nombreux pour débattre, échanger, est un tour de force, dont il faut éviter tout pari. Dans le lot, peut pourtant germer, sans jugement péjoratif, le bon grain de l'ivraie, qui aura alors pour tâche d'accrocher tout le monde, car tous ont les mêmes droits, encore qu'il faut qu'ils en soient conscients pour mieux se battre. Quant à participer au développement du Congo (?) Quel est le PATRIOTE - au sens noble du mot - qui ne rêve de se mettre au service de son pays? Pourtant notre pays en a tellement besoin. Certains, au bout d'un séjour plus ou moins long au pays,

sont, hélas revenus en Europe, pas à cause de la faiblesse de leur salaire qu'ils supputaient déjà, mais parce qu'ils empêchaient des ministres ou des directeurs d'avoir plusieurs vestes sur leur chaise...

**Amorcer le retour au Congo**

D'une manière ou d'une autre, il faut amorcer, d'une façon méthodique, autant que faire se peut, le retour au Congo, de ses fils. C'est un travail qui est en cours. Il est long quant aux échanges entre groupes de discussions. Mais, ce travail de retour, comme « EXODUS » ne s'improvise pas. Pour être rationnel, de part et d'autre de la frontière de notre pays, doit se préparer finement le travail d'accueil qui évite des écueils très dommageables pour tout le monde. Ce qui veut dire que ceux de la diaspora ne vont pas en terre inconnue où ils se sentiraient étrangers chez eux, comme beaucoup en ont fait l'amère expérience. C'est donc en une concertation bien organisée que ce processus peut être engagé. La part de travail de la société civile, comme le PCPA, pour légitime qu'elle soit, est très importante localement. D'où les contacts des structures de la diaspora avec des organisations locales qui semblent prendre leur envol, car nous ne pouvons rien faire sans l'adhésion et l'accord de ceux qui sont au pays. L'on peut être aussi utile loin de chez soi. C'est un problème de choix ou de *timing*, pour plusieurs raisons. Un exemple : que peut faire, dans l'immédiat, un spécialiste en génie moléculaire ? A priori rien. Demain oui, ne fut-ce « que » pour l'enseignement. D'où la méthode que nous voulons maîtriser sur l'orientation et les départs.

**La vie est une école permanente.**

Ceux qui retrouveront le sol national, apporteront et enrichiront certainement, par leurs expériences, mais, comme vous dites, en participant.

Et ils devront continuer à apprendre, car la vie est une école permanente. Il faudra se fier à leur intelligence pour adapter leurs connais-



Jean Claude SANGOU-TRILLAND

sances aux réalités propres de notre pays, un pays qui, souvent, nous l'oublions, a une histoire, donc un substrat socioculturel et historique par lequel nous existons.

Mais qui est fragile, quand la misère, à travers la faim, la maladie, détruit ce qui nous reste de plus important : la dignité.

**Quel peut être le rôle de la diaspora dans le développement du Congo?**

Son rôle ne peut être que complémentaire, mais puissant. L'on devient ingénieur ou médecin au fil de la pratique. Le diplôme ne suffit pas. S'il ouvre la voie à l'exercice, il faut s'affirmer dans le temps. Prétendre être indispensable ressort tout simplement de la prétention. Nous devons être utiles là où cela s'avère ... utile ou nécessaire, et éviter d'être des généraux sans troupes, comme nous le voyons souvent. Aujourd'hui, il y a un fossé entre les nantis, qui vivent au XXIème siècle et les autres, la majorité, qui ont reculé au début du XXème siècle...

Propos recueillis par :  
J D.MAMBIKI  
Et  
A F. MBEMBA

## Interview d'Etienne FALLOT de la CIMADE

### Partenariat intra PCPA Congo : CIMADE (France) – Ecole de la paix (France) – AEP (Congo)

Etienne FALLOT, Chargé de projet de la Cimade et de l'Ecole de la Paix, deux associations françaises, pour le partenariat avec l'association congolaise "Action Evangélique pour la Paix" (AEP). Il est chargé, de manière permanente, depuis 2007, d'assurer la liaison entre ces deux associations du Nord et l'AEP. Et dans ce cadre, d'assurer aussi la liaison avec le PCPA-Congo, tant à Brazzaville qu'à Paris. C'est avec lui que nous nous sommes entretenus au sujet de la CIMADE et de l'Ecole de la Paix.

#### Aperçu sur la CIMADE

« La Cimade est une association française créée en 1939 et qui a pour vocation (ou objet social) de " manifester une solidarité active avec ceux qui souffrent, qui sont opprimés et exploités ". Au cours des années, la Cimade a mené des activités de natures très diverses en France, dans différentes parties du monde, du Vietnam à Haïti, pour des personnes en difficulté (prisonniers, malades, chômeurs...). Au Congo, la Cimade intervient depuis 2003. Depuis 2004, elle tend à limiter son domaine d'action aux migrants et aux migrations Sud-Nord. C'est maintenant une organisation importante avec plus de 2000 membres bénévoles actifs et une centaine de salariés, qui travaillent dans toute la France. Voir son site Internet: [www.cimade.org](http://www.cimade.org) »

#### Caractéristiques de la CIMADE

« D'une part, dans ses actions, la Cimade est à la fois un acteur, un expert et un témoin. En tant qu'acteur, elle

accueille et assiste, chaque année, des dizaines de milliers de migrants en difficulté, en France et dans plusieurs pays d'Afrique. En tant qu'expert, elle analyse ces activités et leurs contextes juridiques, sociaux et politiques avec en références, les valeurs qu'elle défend (dignité de l'homme, respect des droits, solidarité...). En tant que témoin, elle mène des actions de lobbying auprès des décideurs publics et de plaidoyer auprès de l'opinion publique pour " construire un vivre ensemble entre citoyens " du monde. Ses activités " de terrain " lui donnent la légitimité et l'autorité nécessaires ».

#### CIMADE : une veille pointilleuse

« D'autre part, la Cimade est à la fois un auxiliaire des pouvoirs publics et un critique exigeant. Elle assure, dans les centres de rétention (où les migrants sans papiers sont prisonniers avant d'être expulsés) une mission de service public d'information et d'assistance juridiques. Elle reçoit pour ce fai-

re des sommes importantes. Elle assure aussi une veille pointilleuse pour que les multiples lois et ordonnances concernant les migrants et



Etienne FALLOT

réfugiés soient respectées, pouvant même engager des procès si ce n'est pas le cas ».

#### Présentation de l'école de la paix

« L'Ecole de la Paix a été créée en 2000, pour contribuer à préparer la paix. On prétend habituellement que pour préparer la paix, il faut préparer la guerre. Et on dé-

pense chaque année des milliards de toutes les monnaies à cet effet. Les expériences répétées, depuis des millénaires, n'ont pas suffi à

démontrer que cela était faux: pour préparer la paix, il faut s'y consacrer directement. C'est ce que fait l'Ecole de la Paix dans et à partir de son siège à Grenoble, en France. Elle a développé toute une gamme d'outils pédagogiques et de modules de formation destinés à des interlocuteurs très variés, chérubins des classes maternelles, collégiens, officiers des armées et policiers, en France, en Colombie, au Rwanda... Ces outils sont utilisés par le personnel de l'association et par ses partenaires à l'étranger. Voir son site Internet: [www.ecoledelapaix.org](http://www.ecoledelapaix.org) »

#### Pour la création d'un Centre de Ressources pour la Démocratie et le Développement à Brazzaville

« La Fédération Protestante de France, à laquelle la CIMADE appartient, lui a alors

demandé de répondre à des demandes de l'Eglise Evangélique du Congo, pour contribuer à la reconstruction et à la pacification du pays.

Elle a alors commencé à collaborer avec l'Action Evangélique pour la Paix (AEP) qui venait d'être créée. A partir de 2006, la Cimade a passé progressivement le relais à une autre association française, l'Ecole de la Paix, du fait des compétences de celle-ci. La Cimade, l'Ecole de la Paix, et maintenant le Défap -Service protestant de missions-, trois associations membres du PCPA-Congo, ont donc collaboré avec l'AEP pour développer un réseau national et construire le Centre de Ressources pour la Démocratie et le Développement à Brazzaville (Centre, ex-Trésor). Grâce à un co-financement du PCPA, il est maintenant possible de démarrer un projet ambitieux visant à sensibiliser 18.000 enfants aux valeurs de la paix et aux pratiques du vivre-ensemble ».

Propos recueillis par : Alain Francis MBEMBA

### Regard sur SADEMA , France

SADEMA est une association de solidarité internationale de type loi 1901, créée en 2008, à Saint Germain en Laye, en France, par les ressortissants des Pays de Mouyondzi.

Ces missions sont nombreuses (cf. <http://sadema.unblog.fr>) et concernent principalement l'amélioration des conditions de vie et le bien-être des populations de Mouyondzi, ses alentours (Kingoué, Mabombo, Ntsiaki, Yamba) et autres zones rurales au Congo-Brazzaville. Celles-ci se traduisent par la réalisation des projets socio-économiques relatifs à la solidarité, l'aménagement et le développement, en collaboration participative avec les populations locales et le concours des partenaires extérieurs.

Au Congo, deux représentations ont été créées respectivement à Mouyondzi, en 2009, et à Pointe-Noire, en 2010. Un des projets sur lequel SADEMA-France est entrain d'œuvrer activement, en collaboration participative avec la mairie de Mouyondzi, est « la création de la bibliothèque municipale ». La contribution de SADEMA France consiste à fournir les outils nécessaires et les manuels scolaires pour équiper cette bibliothèque, à sa maintenance et à la formation des bibliothécaires locaux. Ses réalisations en France sont variées et consacrées principalement aux différentes activités culturelles qu'elle organise et à ses participations aux diverses manifestations des associations nationales et internationales en France.

Première année de la phase II du PCPA Congo

## Satisfécit de Laëtitia HATON

Laëtitia HATON a rejoint la Mission des relations avec la société civile (CIV) de la Direction Générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) -France- en février 2010, au sein de laquelle elle accompagne un certain nombre de projets portés par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) françaises. Dans l'échange que nous avons eu avec elle à propos de la première année de la deuxième phase du PCPA Congo, elle témoigne de la mise en œuvre du programme.

Dans le cadre de ses missions, elle collabore, en partenariat avec l'AFD, les chefs de file et les acteurs français, à la mise en œuvre de plusieurs Programmes Concertés Pluri-Acteurs (Maroc, Guinée, Congo), lui permettant ainsi de s'impliquer plus concrètement dans la coopération et la solidarité internationale et de contribuer à leur valorisation au sein de leur réseau. Laëtitia participe également, en tant que référent évaluation, à l'élaboration, entre autres, de l'étude transversale de l'outil PCPA qui se déroule actuellement et dont les résultats devraient permettre d'avoir une vision globale sur ces programmes.

L'ensemble de ses responsabilités lui offrent ainsi l'opportunité d'approcher plus précisément certaines thématiques sectorielles, stratégiques et contextuelles et d'être en liaison avec les différents services du Ministère des Affaires Etrangères Européennes et les ONG sur ces sujets.

**La Mission des relations avec la société civile : une mission qui contribue à l'animation des partenariats entre le Mi-**

**nistère et les acteurs de la société civile intéressés par les questions internationales.**

Au sujet de la mission des relations avec la société civile, Laëtitia : explique, « elle s'inscrit dans le cadre de la mise en place récente de la DGM dont l'architecture vise à mieux traiter les questions globales dans leurs transversalités et la pluralité de leurs intervenants. Les ONG, les associations et plus généralement les sociétés civiles du Nord comme du Sud font partie de cette approche pluri-acteurs. La Mission s'attache, par ailleurs, à être une interface, y compris avec le réseau diplomatique, à la fois pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des ONG, mais aussi pour favoriser leurs actions en matière de santé, de développement, de respect des droits de l'homme ou de protection de l'environnement. La structuration des sociétés civiles constitue

également une priorité à laquelle les programmes concertés pluri-acteurs (PCPA) contribuent. La mission est aussi chargée du suivi et de l'accroissement du volontariat associatif de solidarité internationale visant à associer davantage le citoyen à la



Laëtitia HATON

politique de développement ».

**Un travail satisfaisant à mi-parcours**

La deuxième phase du PCPA Congo est à mi-parcours. Le programme tient son assemblée plénière intermédiaire courant mars 2012. Sujet auquel elle n'est pas insensible. Comment elle apprécie le travail abattu au cours de

cette période ?

« Impliquée dans le PCPA Congo depuis le lancement de sa deuxième phase, je me réjouis des résultats déjà enregistrés au cours de cette période. J'ai pu constater à l'occasion de comités de pilotage et de réunions des acteurs français auxquels j'ai participé qu'un certain nombre des objectifs fixés ont déjà été atteints ainsi que la mise en place d'activités inhérentes. Au regard de l'enjeu global du PCPA Congo, je ne peux que me satisfaire des efforts fournis en matière de formation et de structuration des OSC au vu de la poursuite des ambitions de renforcement de la société civile congolaise. Même si les résultats du dernier Fonds d'Appui aux Projets (FAP) mettent encore en évidence des limites quant à l'élaboration des projets, les compétences des OSC, notamment en matière de fonctionnement, semblent bien avoir été améliorées. Parallèlement, les échanges entre la cellule exécutive et/ou les membres du programme avec les pouvoirs publics, en particulier le Ministère du plan et le Ministère des affaires sociales, concernant leur par-

ticipation à l'élaboration et au suivi de certaines politiques publiques (décentralisation, DSRP, C2D, loi sur les associations...) témoignent d'une qualité de dialogue. L'élargissement du programme aux départements du Niari, des Plateaux et de la Sangha, avec pour objectif d'accroître le nombre de bénéficiaires ainsi que la mise en place de plateformes thématiques répondent à l'approche structurelle souhaitée par l'outil PCPA » témoigne-t-elle.

« Cette première année de deuxième phase du PCPA Congo a été marquée par une activité soutenue de l'ensemble des membres, cherchant pour la plupart à s'approprier au mieux ce nouvel outil. Grâce à ces acquis, le programme va pouvoir élargir ses ambitions tout en renforçant son assise auprès de la société civile et des pouvoirs publics congolais. Vue de la Mission des relations avec la société civile, je vois cette perspective avec confiance », tel est le message qu'elle adresse aux membres de l'assemblée plénière du PCPA Congo.

JD.MAMBIKI.

### ALTERNATIVES CITOYENNES

Siège: Case J 043 V OCH MOUNGALI III Brazzaville  
République du Congo  
Email: pcpacongo@yahoo.fr / www.pcpacongo.org  
Tél: + 242 05 538 34 24 / 06 645 35 57

Journal édité le par le Programme concerté pluri-acteurs Congo sous la responsabilité juridique de l'Association Terre et Village (ATV).

**Directeur de publication :** Félix BATANTOU OUMBA

**Rédacteur en Chef :** Justin MAMBIKI

**Comité de rédaction :** Delphine ARNOULD, Roger BOUKA OWOKO, Bernard MACKIZA, Olga Mireille KABANABANDZA, Alain Francis MBEMBA, Félix BATANTOU OUMBA, Justin MAMBIKI.

**Imprimerie:** Saint Paul / Brazzaville

**Tirage:** 2000 exemplaires

**Montage :** Service de communication du PCPA-Congo

Service civique : opportunité de partenariat pour les OSC

## « Je souhaite que le Congo soit le premier pays d'Afrique francophone à s'engager dans le service civique », Brice Arsène MANKOU

**Brice Arsène MANKOU, ancien journaliste à la Semaine Africaine, élu local à Saint Omer (France), fondateur du Centre Congolais pour la Défense des Droits de l'Enfant (CPDE) et Président de l'Association des élus français d'origine congolaise.**

### Comment êtes-vous arrivé à être élu dans une collectivité en France ?

Comme je l'ai souligné, j'ai fait mes armes dans la société civile avec notamment les associations de jeunesse et d'éducation populaire. J'ai créé le Centre Congolais pour la Défense des Droits de l'Enfant (CPDE) que j'ai animé pendant longtemps en Seine et Marne. J'ai été délégué en Ile de France de France Afrique Cultures qui œuvrait pour les valeurs de la Francophonie et de la diversité linguistique. J'ai dirigé l'antenne du Nord-Pas-de-Calais de SOS Racisme en participant, aux côtés de Dominique SOPO, Président national de SOS Racisme à une mission internationale de la paix à la frontière entre la Géorgie et la Russie. J'ai participé en 2003 à une première mission d'expertise internationale sur la traite des enfants en mettant en place à Bopa une maison de l'enfance dirigée par l'ONG enfants solidaires d'Afrique et du monde (ESAM). Toutes ces expériences ont sans doute été significatives pour que les politiques françaises puissent m'associer à la gestion de la chose politique au niveau local. Ainsi, en 2008, je faisais mon entrée en politique avec ma participation aux élections municipales dans ma ville : Saint Omer. J'ai donc été élu sur la liste Saint Omer Pôle d'avenir de l'actuel Maire Bruno Magnier qui m'a fait confiance en me donnant une délégation. Je suis élu en charge de la jeunesse, la mixité sociale et le handicap, délégation dans

laquelle je mets en œuvre toute mon expérience de la société civile en charge de l'enfance et de la jeunesse. Je n'ai pas choisi la politique, mais ce sont la politique et le politique qui sont venus à moi pour que j'apporte ma contribution à l'accompagnement des politiques publiques de jeunesse. Voilà comment je suis arrivé à être élu dans une ville française.

### Comment vivez-vous votre statut d'élu ?

En tant qu'élu local à Saint Omer, je siège également au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint Omer qui est une instance intercommunale. Je siège au sein de la Commission Jeunesse et enseignement supérieur. Ces deux mandats m'ont permis d'inscrire dans les orientations politiques, la question de la jeunesse à travers des dispositifs comme les CLAP (Comités locaux d'aide aux projets des jeunes) et le service civique qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager comme volontaires dans une association ou une collectivité locale pour y effectuer des missions d'intérêt général. Le mois dernier, j'ai eu l'insigne honneur de recevoir le Ministre congolais de la Jeunesse et de l'Instruction civique, pour étudier la possibilité d'accueillir très prochainement au Congo les jeunes français en service civique et demain pourquoi pas, accueillir des jeunes congolais en service civique, dans les associations et collectivités françai-

ses ? C'est à voir.

### Comment comptez-vous contribuer en tant qu'élu au développement du Congo ?

Je souhaite que le Congo-Brazzaville soit le premier pays d'Afrique francophone



Brice Arsène MANKOU

à s'engager dans le service civique. Avec le Ministre Anatole Collinet MAKOSSO nous y travaillons, pour que ce service civique, à travers l'Agence Congolaise du Service Civique qui va être créée, nous puissions recevoir les premiers volontaires qui vont œuvrer au cours d'un chantier international, à la réhabilitation des maisons des jeunes sur toute l'étendue du territoire national. J'invite les responsables associatifs, la société civile à soutenir cette initiative qui pourra permettre à notre jeunesse de s'impliquer effectivement dans le développement national par une auto prise en charge. La problématique dans laquelle œuvre le PCPA-Congo n'est pas loin de cette initiative. La concertation entre les sociétés civiles du Nord et du Sud entre les sociétés civiles et les pouvoirs publics a entre

autres bases le service civique. L'ANEP (Association Nationale pour l'Education Prénatale) d'Agnès KOUBIKANI, une association membre du PCPA-Congo, avec qui j'ai échangé à Paris, m'a partagé son expérience en la matière. C'est déjà un début.

J'encourage les autres associations membres du PCPA-Congo à nouer des partenariats avec le Ministère de la jeunesse, dans le cadre de l'Agence Congolaise du Service Civique. J'ai beaucoup apprécié l'expérience d'ASA (Association Secours Alimentaire), d'Albanne NDZABA KONGO avec le conseil municipal de Dolisie. Là également, le service civique apporterait un plus. En tant que pur produit de la société civile où j'ai œuvré depuis le Congo, aujourd'hui élu, je profite de l'occasion que le PCPA Congo offre à la diaspora congolaise d'appuyer l'action de ce programme au pays. Notre société civile doit briser les tabous, se crédibiliser, s'ouvrir davantage. Le PCPA est une opportunité que tous nous devons saisir.

### Et que dites-vous de la diaspora congolaise de France ?

Cette diaspora a beaucoup souffert de ne s'être pas impliquée dans le développement du Congo. Avec notre génération de jeunes élus, responsables associatifs, la lisibilité et la visibilité de la diaspora accompagnent désormais le Congo. En tout cas, en ce qui me concerne,

à Saint Omer, je trouve toujours un prétexte pour parler de la société civile du Congo. La première fois que j'ai organisé dans cette ville une journée découverte du Congo, qui a été un succès, beaucoup de jeunes français veulent visiter ce pays.

Mon souhait maintenant est de peser de tout mon poids pour jumeler des villes françaises et congolaises et des conseils départementaux, mettre les associations du Congo en contact avec celles d'ici. En ma qualité de président de l'association des élus français d'origine congolaise, j'ai comme projet de tenir notre premier congrès avec nos homologues congolais à Brazzaville pour que concrètement ces jumelages se multiplient.

### En guise de conclusion, auriez-vous autres chose à dire ?

Je dirai que les liens légendaires entre la France et le Congo doivent se matérialiser par des actions de réciprocité. La France a besoin du Congo, comme le Congo a besoin de la France. Outre l'aide au développement, voici venu le moment pour la diaspora d'apporter une aide qui passe par le soutien des initiatives de la société civile congolaise. Réinventons cette aide au soutien du développement de la société civile congolaise, en renforçant ses acteurs et en rendant visibles ses actions en France. C'est ce à quoi, je m'attèle.

Propos recueillis par :  
Alain Francis MBEMBA  
Et  
JD. MAMBIKI

## Coopération décentralisée, Conseil départemental de la Cuvette et Conseil général des Yvelines

### L'accord a produit les résultats escomptés

Signé en mai 2009, entre le Conseil départemental de la Cuvette (Congo) et le Conseil général des Yvelines (France), l'accord de coopération entre les deux collectivités territoriales est arrivé à terme. L'heure est, alors, au bilan de cette expérience qui était basée sur l'entretien des routes et des équipements de santé. Nous nous sommes rapprochés de Jean-Marie TETART et de Bruno ANGONO, pour parcourir le chemin de la mise en œuvre de cet accord.

**L'accord signé en mai 2009, entre le département des Yvelines et le département de la Cuvette touche à sa fin. Quel est le bilan que vous en faites ?**

Cet accord portait sur une coopération dans le domaine de l'entretien des routes et des équipements de santé. Globalement, les objectifs fixés seront atteints d'ici la fin de l'année 2011. Un service d'entretien des voiries, Mboka Bopeto, assure le nettoyage quotidien des voies revêtues d'Owando et emploie 10 personnes. Deux centres de santé, à Engana et Tongo, ont été entièrement rénovés, et Mboka Bopeto va se charger de leur entretien courant grâce à une équipe mobile qui est en train de se constituer. Nous avons, sur plusieurs points, dépassé nos objectifs : à Owando, Mboka Bopeto commence à assurer aussi l'enlèvement des déchets sur les voies publiques. Et grâce à un partenariat avec l'ONG française Electriciens sans frontières, le CSI d'Engana a pu être électrifié.

Je voudrais aussi ajouter que notre relation avec le Département de la Cuvette a été également respectueuse des engagements pris au départ : en particulier, il était prévu que le Conseil départemental autofinance progressivement les coûts de fonctionnement de Mboka Bopeto, et cette contribution, qui dépasse 20 000 000 FCFA en 2011, est mobilisée

entièrement et à temps. Cette réussite a été possible grâce au soutien du gouvernement congolais, et en particulier du Ministère de l'intérieur et des collectivités locales, qui nous a apporté son appui et ses conseils, depuis trois ans, pour faciliter la ré-



Emmanuel AMBENDE, Président, Département de la Cuvette / Jean-Marie TETART, Vice-Président, Département des Yvelines / Charles NGANFOUOMO, Directeur des collectivités locales

alisation de nos projets. **Cette convention sera-t-elle renouvelée ? Si oui, pourquoi ? Et pour combien de temps ? Si non, pourquoi ?**

Je conçois la coopération décentralisée comme une relation entre collectivités qui se font confiance et qui s'estiment mutuellement. La construction de cette relation est donc basée sur le temps long. J'ai ainsi beaucoup d'admiration pour la relation que la commune de Viroflay, dans les Yvelines, a tissé avec la collectivité de Kolo-kani au Mali : en 2011, elles ont fêté leurs trente ans de partenariat. Cette longévité est la clé de la réussite des projets, de l'amitié qui est

née entre les populations, et du respect que se témoignent les élus de chaque collectivité.

Avant même la fin de notre première convention avec le Département de la Cuvette, nous nous sommes donc, naturellement, placés dans

la perspective des années à venir, et avons déjà préparé un programme pour les trois prochaines années dans lequel deux nouveaux thèmes, la sécurité civile d'une part avec la réalisation d'un centre de secours, et l'animation culturelle d'autre part, pourraient être inclus. Le partenariat pourrait aussi s'ouvrir à la municipalité d'Owando, à mesure que la décentralisation avancera au Congo. Cette nouvelle convention sera signée au début de l'année 2012.

**FIDECO, une association yvelinoise, a assuré la gestion opérationnelle de votre coopération avec la Cuvette. Que dites-vous de la mission confiée à cette**

**association, mieux de la gestion de la FIDECO dans ce contrat ?**

FIDECO a été une passerelle entre le Congo et les Yvelines, et son rôle dans la naissance de cette coopération ne doit pas être oublié. FIDECO a effectivement assuré la mise en œuvre des projets de notre coopération, en tant que maître d'ouvrage délégué du Département de la Cuvette, en accord avec le Département des Yvelines. Si les projets ont atteint, aujourd'hui, ce niveau de réalisation, nous le devons à l'implication de la Présidente de FIDECO et au Volontaire mis à sa disposition. En plus des ressources financières mobilisées par les deux collectivités, elle a pu obtenir des dons supplémentaires auprès des hôpitaux en France ou auprès des autorités congolaises qui ont permis d'aller plus loin que les objectifs fixés initialement.

**Est-ce qu'il y aura toujours un Volontaire du progrès dans le département de la Cuvette après la convention ?**

Le rôle du Volontaire du progrès a été primordial : c'est lui qui, jour après jour, a assuré la coordination des acteurs et des actions, préparé les budgets et géré les fonds, facilité les échanges entre nos deux collectivités. Sa présence est rassurante pour tous : pour la Cuvette, il montre que les Yvelines sont présentes au quotidien aux côtés des élus et services du

Département ; pour les Yvelines, il garantit que les projets sont réalisés selon les règles votées par notre Assemblée. Daniel PENA, notre volontaire, poursuivra sa mission jusqu'à la fin de l'année 2012, et nous en sommes heureux.

A l'issue de sa mission, les discussions s'engageront avec le Département de la Cuvette sur son remplacement.

**A l'issue de cette expérience, quel commentaire faites-vous de la coopération décentralisée, mieux, quelle idée vous vous en faites, exactement ?**

La coopération décentralisée est à la fois un outil de renforcement de la décentralisation, et un moyen supplémentaire, à côté des coopérations bilatérales et des partenariats entre acteurs de la société civile, d'exprimer la solidarité entre pays du Nord et du Sud.

Le renforcement de la décentralisation passe par un apprentissage et des expérimentations, qui permettront aux collectivités locales d'assumer progressivement et pleinement leur rôle de moteur du développement local. C'est pourquoi, nous attachons plus d'importance au renforcement des capacités humaines des collectivités : déjà, depuis 2009, un ingénieur des routes de notre Département accompagne les acteurs congolais sur notre projet,

(Suite page 16)

## Coopération décentralisée, Conseil départemental de la Cuvette et Conseil général des Yvelines

(Suite de la page 15)

au sein de notre Direction des ressources humaines, le Secrétaire du Bureau exécutif du Conseil départemental de la Cuvette.

Nous encourageons également toutes les autres formes de coopération entre les Yvelines et le Congo : c'est ainsi que nous essayons d'avoir un rôle actif de promotion des coopérations décentralisées au Congo, à travers Cités Unies France, une association française qui réunit les collectivités françaises intéressées par la coopération. Nous proposons également aux associations et communes des Yvelines des financements pour les projets de solidarité internationale qu'elles conduisent : ces financements sont ouverts, en particulier, aux associations de ressortissants congolais, que j'invite à venir nous rencontrer. En effet, et bien que les projets au Congo puissent bénéficier de notre part d'un taux de subvention bonifié par rapport à d'autres pays, nous n'avons pas encore

pu concrétiser de projets, et cela manque à notre relation avec le Congo.

**L'année du Congo, c'est 2013, dans le cadre de cette coopération. C'est quoi exactement ?**

Chaque année, le Département des Yvelines organise des Assises « Yvelines, partenaires du développement » dédiées à la coopération internationale. Ces Assises réunissent des associations, des communes des Yvelines, et aussi nos collectivités partenaires à l'étranger, pour échanger autour des pratiques de chacun, et pourquoi pas nouer de nouveaux partenariats. Ces Assises mettent à l'honneur un des pays avec lesquels nous avons une coopération décentralisée. Après le Togo, le Sénégal, le Bénin et le Liban en 2012, nous

fêterons le Congo en 2013. Nous espérons profiter de cette occasion pour organiser des manifestations, en particulier, culturelles dans toutes les Yvelines, afin de mieux faire connaître le Congo, et susciter l'intérêt



Les employés de Mboka Bopeto assurent chaque jour l'entretien des voiries bitumées d'Owando.

de notre population, des associations et des communes pour des actions avec des acteurs congolais.

**Comment y participer ? Lesquels y participent ?**

Ces Assises sont organisées en partenariat avec notre collectivité partenaire, l'Ambassade du Congo, et les associations de ressortissants congolais présen-

tes dans les Yvelines. La participation dépend ensuite de la mobilisation des autorités : en 2011, le gouvernement béninois a dépêché, pour ces Assises, trois ministres, plusieurs chefs de service centraux, et des représentants de l'Association nationale des communes du Bénin, ce qui a donné une image très dynamique de ce pays. Nous espérons qu'une mobilisation de grande ampleur au Congo pourra être mise en place afin que ces Assises soient la vitrine de tout le Congo et en donnent une image positive qui incitera des acteurs yvelinois à s'engager.

**Prétendez-vous signer avec un autre département du Congo ?**

Aujourd'hui, le Département des Yvelines consacre, chaque année, un euro par an et par habitant à ses actions de coopération internationale. Nous avons déjà signé 7 accords de coopération, et nous en

préparons d'autres au Mali, dernier pays dans lequel notre Assemblée nous a autorisés à nous engager. Nous aurons donc couvert d'ici 2012 l'ensemble du périmètre géographique permis par notre Assemblée, ce qui mobilisera entièrement notre budget. Nous n'aurons donc pas la capacité financière de signer de nouveaux accords. Si nous nous engageons avec d'autres partenaires, cela ne pourra donc être qu'au détriment de nos partenaires actuels. Or, comme je vous le disais, nous concevons notre engagement sur la base de la confiance et du respect mutuel, et de la longévité : nous ne pouvons tenir ce discours, et dans le même temps, diminuer les crédits que nous affectons à chacune de nos coopérations. Il n'est donc pas dans notre intention, à ce jour, de conclure d'autres accords au Congo.

Propos recueillis par :  
Chrysostome ZONZEKA

Bruno ANGONO, Secrétaire général du bureau exécutif du Conseil départemental de la Cuvette :

## S'organiser pour la participation aux Assises du Conseil général des Yvelines, en 2013

En séjour en France pour un stage professionnel et d'échange, dans le cadre de la coopération décentralisée qui lie le Conseil départemental de la Cuvette au Conseil général des Yvelines, Bruno ANGONO entend profiter de cette expérience pour contribuer au projet de reengineering du processus « management des compétences » incluant le déploiement d'un outil web de gestion de la formation des ressources humaines mutualisables au centre interdépartemental de la gestion de la grande couronne de l'île de France. Cadre du département de la Cuvette et témoin de l'application des méthodes de la gestion décentralisée, le Secrétaire général du bu-

reau exécutif du Conseil départemental de la Cuvette, Bruno ANGONO, est régulièrement en contact avec les associations de la diaspora congolaise aux Yvelines. Avec elles, ils s'organisent pour les Assises du Conseil général des Yvelines, en 2013, au cours desquelles le Congo sera le pays à l'honneur, après le Togo, en 2009, le Sénégal, en 2010, le Bénin, en 2011 et le Liban, en 2012. C'est dans ce cadre que M. Emmanuel AMBENDE, Président du Conseil départemental de la Cuvette, à la suite de sa dernière mission en France, entend organiser des ateliers de réflexions



Bruno ANGONO, à Cités Unies France.

avec des pôles de la diaspora dans certaines villes françaises. Ceci pour mieux structurer la dynamique de participation de la diaspora congolaise à ses assises. Tenant compte de l'importance de la gestion décentralisée et ces méthodes d'application pour le fon-

ctionnement du pouvoir local, finalement la coopération décentralisée, outil de promotion du territoire local et de toutes ses composantes est un dispositif d'échange et un maillon complémentaire de la diplomatie des Etats. Au point où aucun territoire local ne peut prétendre s'inscrire dans la mondialisation, si dans ses objectifs la coopération décentralisée n'est pas une priorité. Le Congo, comme le reste de l'Afrique centrale, est longtemps resté un parent pauvre de cette coopération décentralisée. Et malgré les nombreux accords signés par certaines collectivités congolaises, la coopération décentralisée est restée, jusqu'alors, dans sa forme primaire des jumelages.

Manquant des lois d'application, certains jumelages sont restés au stade embryonnaire. Aujourd'hui, rares sont les collectivités locales au Congo qui sont engagées dans la dynamique de la coopération décentralisée, afin d'orienter leurs actions sur les axes de renforcement institutionnel, dans le but de créer une impulsion de la dynamique du territoire et la promotion de la coopération économique. A l'exception du cas du Conseil départemental de la Cuvette relatif à ses engagements avec le Conseil général des Yvelines, dans le cadre de la révision de la convention de coopération de 2012-2015.

Chrysostome ZONZEKA